

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUZ**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 21 FEVRIER 2025**

Délibération n° 2025-01-08

Date de la convocation : 15 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : **20**

Nombre de conseillers présents : **13**

Nombre de procurations : **6**

**Votes** : **19**

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

**Le vingt et un février deux-mil-vingt-cinq à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean-Luc, MERLE Evelyne, LESCANNE Etienne, FAURE Pascal, BASTY Jean-Pierre, BESSON Hélène, CROZET Hélène, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

**Procurations :**

TEYSSIER Michel procuration à CHAVANA Jean-Luc  
THOUMY Denis procuration à MANDON Geneviève  
EBOLI Laure procuration à ROCHETIN Pascale  
LAROIX Laurence procuration à LESCANNE Etienne  
SANTIAGO François procuration à MERLE Evelyne  
LARGERON Olivier procuration à SEUX Christian

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20250221-2025-01-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2025

**Absents excusés :** ORIOL Jessica

**Secrétaire :**

BASTY Jean-Pierre

---

**OBJET : ESPACE DE LOISIRS ET VIE SOCIALE INTERGENERATIONNEL ET  
MULTI-ACTIVITES – CONSULTATION EQUIPEMENT MOBILIER**

Monsieur le maire expose l'intérêt de lancer une consultation pour l'équipement mobilier de l'Espace de Loisirs et Vie Sociale Intergénérationnel et Multi-Activités.

En parallèle de l'avancement des travaux de construction de l'Espace de Loisirs et Vie Sociale Intergénérationnel et Multi-Activités, il convient de préparer l'équipement intérieur du bâtiment en mobilier afin de le rendre fonctionnel dès sa livraison.

La définition des besoins est en cours d'élaboration par les services et le directeur de l'AFR. A l'issue de cette étape, une consultation des entreprises sera lancée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- AUTORISE le maire à procéder à une consultation des entreprises sur la plateforme des marchés publics relative à l'acquisition du mobilier du futur Espace de Loisirs et Vie Sociale Intergénérationnel et Multi-Activités.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUZ, le 21 février 2025.

Le Maire  
Vincent DUCREUX